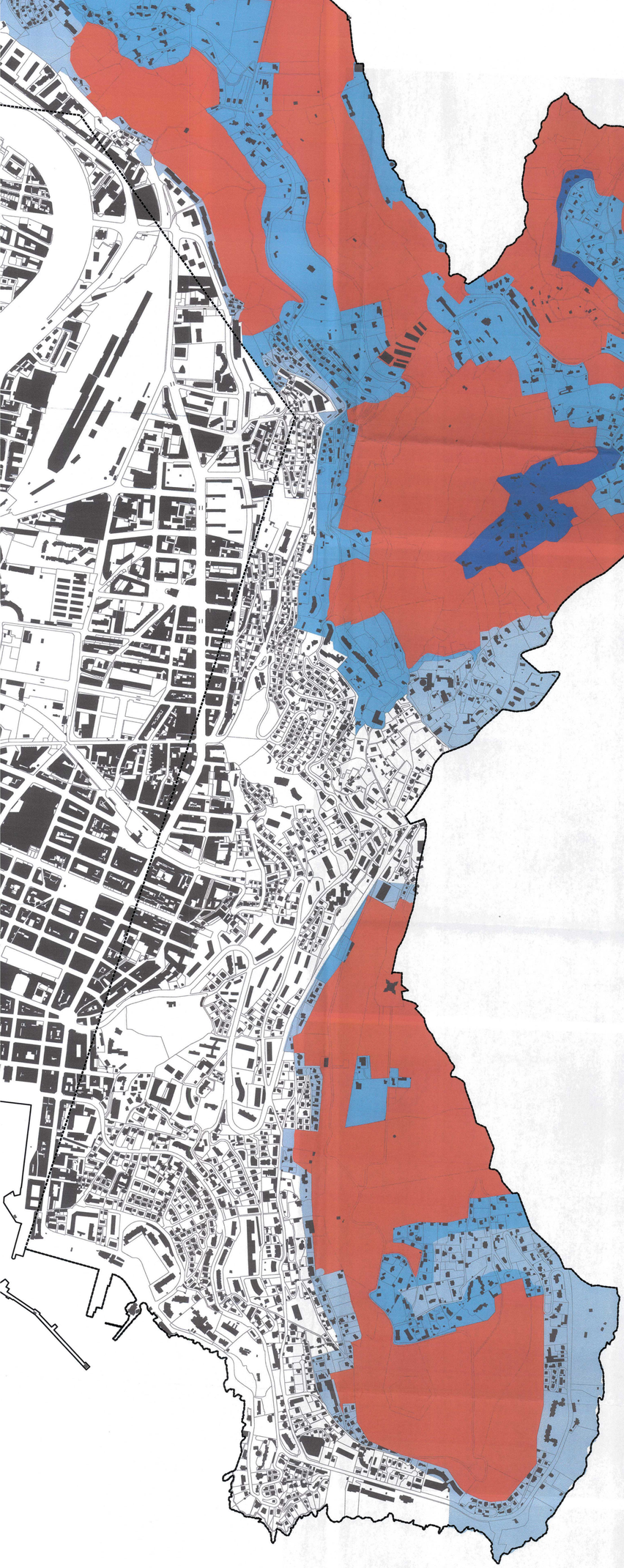

Zonage

- R - Zone de risque fort à très fort
- R0 - Zone de risque fort (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque
- Limite de commune de Nice
- Limite de la zone d'étude

Source :
- Données cadastrales : BBParcel ©D IGN 2013

0 50 100 150 200 250 Mètres

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Limite de la zone d'étude
Tableau d'assemblage

Commune de Nice

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

PLAN DE ZONAGE

(Feuille 5)

Nice

Plan de situation

Pour le Préfet, le Directeur Général des Services
Frédéric MAC KAIN

1:5 000

Décembre 2016

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 décembre 2003
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 30 mai 2016
ENQUETE PUBLIQUE : du 27 juin au 5 août 2016
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 07 FEV. 2017
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

PREF 06
180P.17
PREF 06
180P.17